

Le Régional

VOLUME 6 – N° 1



Dans ce numéro :

.....
NOUVEAU CONSEIL
Un vent de changement
parmi les élus

Page 2
.....

LES MUNICIPALITÉS MEMBRES
Nous vous présentons les 17 maires
qui forment le conseil de la MRC

Pages 3 à 8



Séances du conseil

- 8 décembre
- 19 janvier
- 9 février
- 9 mars
- 13 avril



Denyse Bégin | MRC ©

Bourse agricole Dévoilement des lauréats 8 décembre 2021



Consultation publique Plan régional sur les milieux naturels Mars 2022



ISSN 2561-0473 (imprimé)
ISSN 2561-0481 (en ligne)
Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales
du Québec – Novembre 2021

- Photo page couverture:
Les Studios François Larivière | MRC ©
- Graphisme et mise en page:
Ginette Morneau | Versicolore**design**.com

UN VENT DE CHANGEMENT PARMIS LES ÉLUS

Les élections municipales qui ont eu lieu le 7 novembre ont entraîné un vent de changement dans les 17 municipalités du territoire et par ricochet, au sein du conseil de la MRC.

C'est ainsi que monsieur Simon Giard, maire de la municipalité de Saint-Simon, a été élu préfet lors de la séance ordinaire du conseil du 24 novembre. Il s'agit d'un 1^{er} mandat pour celui qui devient ainsi le 10^e préfet de l'histoire de la MRC.

Au cours de cette même séance, monsieur Daniel Paquette, maire de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton, a été élu préfet suppléant.

Le conseil de la MRC compte dorénavant cinq femmes soit mesdames Louise Arpin, Marie-Hélène Demers, Ginette Gauvin, Annick Corbeil et Marguerite Desrosiers.

Les maires suivants complètent le conseil pour les quatre prochaines années soit messieurs Alain Jobin, Guy Robert, Alain Robert, Hugo McDermott, Réjean Rajotte, Richard Veilleux, André Beaugard, Yves Winter, Yvon Daigle et Mario St-Pierre.

Ce numéro spécial du Régional vous les présente un à un par le biais d'un questionnaire qui porte sur leur municipalité, les raisons de leur implication en politique municipale et leurs priorités pour le prochain mandat, dans leur municipalité et à la MRC.

Bonne lecture !

Patrick Roger photographe | MRC ©



Merci madame Morin!

Le conseil des maires, l'administration et les employés de la MRC des Maskoutains remercient chaleureusement madame Francine Morin, préfète de 2005 à 2021.

Nous avons apprécié votre grande disponibilité, votre gentillesse et votre passion pour le monde municipal.

Bonne retraite! Vous serez toujours la bienvenue à la MRC.



Merci Micheline!

Le conseil des maires, l'administration et les employés de la MRC des Maskoutains remercient chaleureusement madame Micheline Martel pour ses 17 années de service à la MRC.

Son sourire, ses précieux conseils, son écoute et son grand professionnalisme auront marqué l'histoire de la MRC et le cœur de tous ses collègues.



1. En quoi votre municipalité se distingue-t-elle des autres?
2. Quelles sont les raisons de votre implication en politique municipale?
3. Quelles sont vos priorités dans votre municipalité?
4. Quels sont, selon vous, les dossiers prioritaires à la MRC?

LA PRÉSENTATION



Louise Arpin



1. La Municipalité de La Présentation est un grand territoire majoritairement constitué de belles terres agricoles. C'est un milieu très familial où les loisirs sont au cœur de nos priorités. Le territoire est pratiquement tout desservi par notre réseau d'aqueduc. Sa proximité de l'autoroute et des attraits majeurs font en sorte que La Présentation est une municipalité où les gens cherchent à venir s'établir.
2. Je souhaite être proche de mes citoyens afin de comprendre leurs besoins et pouvoir les aider et les guider. Je souhaite mettre en œuvre des améliorations à l'image des commentaires et suggestions qui m'ont été transmis lors de ma campagne électorale.
3. Maximiser la sécurité sur nos rues et routes et poursuivre les divers dossiers en cours (égouts, aqueduc, aménagement du stationnement du Centre Synagri avec espaces verts, etc.)
4. Projets liés à l'environnement (protection des cours d'eau, protection et amélioration de notre couvert forestier).

M'informer et bien comprendre le processus édicté au schéma d'aménagement de la MRC pouvant mener à l'agrandissement du périmètre urbain en vue d'un nouveau développement.

SAINT-BARNABÉ-SUD



Alain Jobin



1. Une municipalité qui se rajeunit avec le retour des natifs après leurs études.
2. J'aime être le représentant de mes citoyens auprès d'autres municipalités pour la faire connaître.
3. Mettre en valeur le secteur culturel en faisant mieux connaître nos artisans et artistes locaux. Faire partager les connaissances acquises par nos retraités et les diffuser auprès de nos jeunes.
4. Pour moi, les dossiers sur la biodiversité et l'aménagement du territoire seront ceux à travailler plus en profondeur.

SAINT-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE



Guy Robert



1. Le climat d'entraide. Notre municipalité est « tissée serrée » et accueillante.
2. La municipalité me tient vraiment à cœur.
3. Réparation des routes et la sécurité.
4. L'intégration des nouveaux et anciens membres du conseil.

Assister aux séances du conseil me permettra de bien évaluer quels sont les dossiers prioritaires et notamment ceux qui ont un impact sur les résidents de Saint-Bernard-de-Michaudville.



1. En quoi votre municipalité se distingue-t-elle des autres?
2. Quelles sont les raisons de votre implication en politique municipale?

SAINT-DAMASE



Alain Robert



1. La fierté des citoyens pour leur village.
La vision du conseil qui a su bien se positionner avec les années et la qualité de nos industries.
2. Après 12 années comme conseiller, je trouve le monde municipal fascinant.
Maintenant comme maire, je considère qu'il y a beaucoup de nouveaux défis à relever avec le conseil et tous nos employés et c'est une grande source de motivation.
3. Santé financière. Être au service de la population et voir à de futurs développements.
Avoir toujours un dialogue favorisant nos relations avec nos industries.
4. L'environnement et la sécurité publique.

SAINT-DOMINIQUE



Hugo McDermott



1. Son dynamisme qui se transpose en pratique par le fait que Saint-Dominique est en expansion. Son emplacement stratégique entre diverses villes et axes routiers.
2. Pour être un acteur du développement de notre municipalité et contribuer à inciter les gens à s'impliquer dans notre communauté.

3. Mener à terme les projets majeurs et importants qui sont en route (agrandissement de l'école de la Rocade, nouvelle bibliothèque, remplacement d'une citerne pour le service des incendies) tout en s'assurant de ne pas négliger l'entretien de nos infrastructures existantes.
4. En 2022, un règlement sur les milieux humides et hydriques verra le jour et aura un impact certain sur nos territoires agricoles donc il importe d'avoir une bonne compréhension de ce dossier, de même que celui de la refonte majeure en urbanisme demandée par le ministère.

SAINTE-HÉLÈNE-DE-BAGOT



Réjean Rajotte



1. Notre municipalité est située en bordure de l'autoroute 20. Son potentiel pourrait être très grand pour les industries qui aimeraient s'installer chez nous, sans oublier le côté résidentiel.
2. J'ai beaucoup de temps à consacrer pour bien remplir cette fonction et pour le suivi des dossiers. J'aimerais faire rayonner notre municipalité dans la MRC.
3. Régler le problème de l'eau potable et finaliser le dossier de l'usine d'épuration des eaux.
4. Comme je suis un nouveau maire, je vais bientôt prendre connaissance des dossiers en cours dans la MRC et travailler en collaboration avec les autres membres du conseil pour faire avancer notre MRC ainsi que chaque municipalité, pour le bien de tous.

3. Quelles sont vos priorités dans votre municipalité?
4. Quels sont, selon vous, les dossiers prioritaires à la MRC?

SAINTE-MADELEINE



Marie-Hélène Demers



1. Géographiquement, notre municipalité est très bien située. Nous sommes entourés de maraîchers avec une magnifique vue sur le Mont-Saint-Hilaire. Le camping est également un bel attrait pour notre village.
2. Le désir et l'impression de faire une différence dans la municipalité. Avoir une proximité avec les citoyens et essayer de les intéresser un peu plus à la politique municipale.
3. Revigorer les loisirs et l'esprit de communauté sont une priorité tout en haut de la liste. La deuxième priorité sera de rendre à terme notre projet de construction d'une nouvelle patinoire avec un toit ainsi que la construction du nouveau garage municipal.
4. Un service d'inspection régional.

SAINTE-MARIE-MADELEINE



Ginette Gauvin



1. Notre municipalité est entourée de terres agricoles ce qui fait d'elle un milieu sain où il fait bon vivre. C'est une communauté vivante et les gens sont agréables à côtoyer.
2. J'ai à cœur le bien-être des citoyens. Après un mandat comme conseillère, je voudrais finaliser les projets déjà amorcés. Je veux être de celles qui font une différence.
3. La construction d'un centre communautaire regroupant le bureau municipal, le garage municipal et le service des loisirs. Aussi, je veux voir à l'entretien des infrastructures.
4. Selon moi, ce sont Internet haute vitesse pour tous et l'environnement.



Les nouveaux membres du conseil.

SAINT-HUGUES



Richard Veilleux



1. La tranquillité de vie à la campagne et la proximité de plusieurs centres urbains.
2. Amener la municipalité à un niveau supérieur pour ses citoyens.
3. Finaliser les projets en cours et continuer l'amélioration des égouts pluviaux.
4. Il y en a plusieurs, mais pour moi la priorité, ce sont les bandes riveraines.

1. En quoi votre municipalité se distingue-t-elle des autres?

2. Quelles sont les raisons de votre implication en politique municipale?

SAINT-HYACINTHE



André Beauregard



1. Nous sommes la capitale agroalimentaire du Québec. Nous comptons aussi sur la présence du quartier des études supérieures.

2. Je suis fier de ma ville. J'aime les gens et je veux être près d'eux.

Je veux servir notre population en travaillant en équipe avec les membres du conseil municipal.

3. La revitalisation du centre-ville (Promenade Gérard-Côté/Place des spectacles/Densification et mixité sociale/Réalisation du pôle culturel/Implantation de nouveaux commerces et bureaux).

Bonifier l'offre de services pour que Saint-Hyacinthe demeure une ville où il fait bon vivre.

4. Le traitement des futurs dossiers d'exclusion des terres agricoles.

La gestion des cours d'eau sur le territoire de la MRC, effectuée par la MRC (aménagement et protection des bandes riveraines/prévention auprès de la population/entretien écologique).

2. La politique municipale est celle qui est le plus près des citoyens, c'est celle qui permet de faire les changements nécessaires à l'amélioration de la vie de ceux-ci. Je suis quelqu'un qui s'implique beaucoup pour qui la coopération et le travail d'équipe sont primordiaux.

3. Améliorer les services aux citoyens, à commencer par l'émission des permis et le suivi de la réglementation. Aussi, changer les façons de faire afin de tenter de trouver des solutions à chaque problème.

4. Protection du territoire agricole, bande riveraine, couvert forestier et transport collectif rural.

SAINT-LIBOIRE



Yves Winter



Saint-Liboire

1. La municipalité a la population la plus jeune de toutes les municipalités de la MRC. Saint-Liboire est une municipalité très active où la vie de famille est très importante. Les installations sportives sont à la fine pointe. La municipalité participe comme partenaire important au programme sport, art et réussite scolaire de l'école Henri-Bachand, un projet unique.

2. Je suis un élu municipal depuis 16 ans. Je commence ce mandat à titre de maire avec toujours la même motivation d'être disponible pour la municipalité afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens et citoyennes et par le fait même la mienne et celle de mes proches.

3. Bien gérer les avoirs de la municipalité et aussi, munir la municipalité de meilleures infrastructures en ce qui a trait aux activités sociales et culturelles pour les familles et la population en général. Améliorer les infrastructures scolaires et l'offre pour la petite enfance.

4. Le premier, c'est tout ce qui concerne le dossier des zones prioritaires et la densification de la population. Le rayonnement de la municipalité et de la MRC sont également importants pour moi.

SAINT-JUDE



Annick Corbeil



1. En plus d'être la municipalité d'origine du drapeau québécois, le territoire de Saint-Jude est très différent des autres municipalités de la MRC, car nous avons l'un des plus grands couverts forestiers, une magnifique rivière et une route sinueuse qui borde des terrains en vallon.

3. Quelles sont vos priorités dans votre municipalité?

4. Quels sont, selon vous, les dossiers prioritaires à la MRC?

SAINT-LOUIS



Yvon Daigle



1. Saint-Louis se distingue par ses citoyens «tricotés serrés», par son paysage entre terre et rivière, ses couchers de soleil et par sa qualité de vie dans une communauté rurale en constante évolution. Il fait bon vivre à Saint-Louis!
2. Natif de Saint-Louis et conseiller municipal depuis 2005, j'ai toujours eu à cœur les intérêts de ma municipalité. Avec les membres du conseil en place, nous sommes tous motivés à l'avancement de Saint-Louis pour le bien-être de nos citoyennes et citoyens.
3. Finaliser les projets d'envergure en cours: la piste cyclable et la construction du garage municipal.
Maintenir cette vision que nous avons mise en place depuis quelques années afin de bonifier les services offerts.
4. S'assurer que la nouvelle entité Technopole s'intègre bien au développement économique de la MRC et les enjeux importants de la Loi concernant la conservation des milieux humides et hydriques.

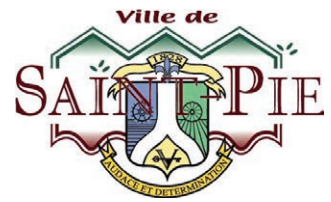
3. Le bien-être de nos citoyens et l'état de nos routes, été comme hiver.
4. Le patrimoine et la famille, mais tous les dossiers sont importants.

SAINT-PIE

Photographe, François Larivière



Mario St-Pierre



1. Saint-Pie se démarque sur plusieurs aspects, mais particulièrement par les services offerts aux familles d'ici. Notre Service des loisirs et nos organismes communautaires, comme le Centre de la famille et Entraide St-Pie en sont principalement responsables. Saint-Pie est une ville très familiale et j'en suis fier.
2. Je me suis lancé dans le monde municipal en premier lieu afin de défendre les droits des citoyens. Je suis en mesure de prendre parole pour eux et de les aider à se sentir épanouis au sein de leur municipalité. Il est tout naturel pour moi d'offrir un service de proximité aux citoyens et de les aider.
3. Une de mes priorités est de faire diminuer la vitesse entre l'intersection du boulevard Daniel-Johnson et du 2736, route 235. La piste cyclable qui a été aménagée le long du rang d'Émileville traverse la route 235. Malheureusement, cela pourrait causer de graves accidents lors de traversées de cyclistes. Mon autre priorité est l'aménagement du toit sur la patinoire multifonctionnelle qui fournira un espace de jeu sécuritaire à l'abri du soleil pour nos enfants du camp de jour et pour toute autre activité.
4. Le développement des zones SU-2 et SU-3 est un enjeu prioritaire pour moi. Nous souhaitons changer l'usage de ces zones récréotouristiques en usage industriel. En ce moment, notre parc industriel est saturé. Par le fait même, il nous est impossible d'accueillir de nouvelles entreprises. Le développement de Saint-Pie me tient à cœur et il commencera avec cet enjeu.

SAINT-MARCEL-DE-RICHELIEU



Marguerite Desrosiers



1. Ce sont les gens qui y vivent et son agriculture à grande échelle.
2. Le dévouement des maires précédents et je suis une personne qui aime relever des défis.

1. En quoi votre municipalité se distingue-t-elle des autres?
2. Quelles sont les raisons de votre implication en politique municipale?
3. Quelles sont vos priorités dans votre municipalité?
4. Quels sont, selon vous, les dossiers prioritaires à la MRC?

SAINT-SIMON

Patrick Roger, photographe



Simon Giard



M. Giard est le nouveau préfet de la MRC des Maskoutains. Son mandat est d'une durée de deux ans.

1. Saint-Simon est une municipalité agricole située entre la rivière Yamaska et l'autoroute 20. Nous sommes situés à proximité de tous les services et les paysages sont magnifiques.
2. J'ai toujours été motivé d'assurer une saine gestion des finances publiques tout en faisant avancer plusieurs projets importants. L'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens me tient à cœur.
3. L'agrandissement de l'école et l'ouverture d'un CPE.
4. L'environnement et le développement économique.

SAINT-VALÉRIEN-DE-MILTON

Patrick Roger, photographe



Daniel Paquette



M. Paquette agira comme préfet suppléant au cours des deux prochaines années.

1. Notre municipalité est majoritairement située en zone agricole, mais elle compte également plusieurs industries. C'est une municipalité paisible avec des gens dynamiques et sympathiques. Saint-Valérien-de-Milton est en train d'évoluer vers une municipalité moderne tout en gardant un cachet paisible de verdure avec des services grandissants pour les citoyens.
2. Je me suis impliqué avec le but de redonner à notre municipalité une fierté et de m'occuper du développement résidentiel qui est déficient. Aussi, pour mettre la municipalité à jour, car plusieurs édifices, services aux citoyens et équipements étaient en mauvais état. Ce deuxième mandat va me permettre de compléter plusieurs de ces dossiers déjà en marche ou à développer.
3. La première priorité est le développement résidentiel car nous avons plusieurs industries qui ont augmenté leur nombre d'employés, mais ces derniers n'ont pas la possibilité de se loger privé dans notre municipalité et ses commerces de revenus additionnels.

La deuxième priorité est d'embellir le cœur du village pour qu'il soit plus accueillant et lui donner une identité.

4. Les dossiers prioritaires de la MRC sont de se rendre plus près des municipalités et se faire connaître auprès des citoyens et des organismes. De s'assurer d'être un représentant plus imposant pour représenter les municipalités auprès des instances gouvernementales et de s'assurer que les services offerts par la MRC soient bien rendus aux municipalités.

Nous
joindre



MRC des Maskoutains
805, avenue du Palais
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5C6
Téléphone : 450 774-3141
Télécopieur : 450 774-7161
mrcmaskoutains.qc.ca
admin@mrcmaskoutains.qc.ca

